

Actualités :

Dermatose Nodulaire Contagieuse (DNC)

- 18 octobre : Mise en place de mesures renforcées sur le déplacement des bovins
- 1^{er} novembre : Reprise sous contrôle des exportations de bovins

21 octobre : Influenza aviaire hautement pathogène : la France place son territoire en niveau de risque "élevé"

29 octobre : Conclusion d'un accord entre la France et le Japon pour sécuriser les exportations de viande porcine

Appels à projet

Publications :

- 20 octobre : Agreste Essentiel n°25 - Filière légumes

Prix et cotations

évolution d'un mois sur l'autre

Lait



Viande bovine



Viande porcine



Céréales à paille



Au sommaire en octobre

Lait	forte progression de la collecte
Viande bovine	recul des cours en dernière semaine
Viande porcine	poursuite de la baisse
Grandes cultures	bon démarrage pour les cultures d'hiver
Cours du blé	bonne compétitivité
Export	bon premier trimestre
Fourrages	fort déficit global malgré la repousse

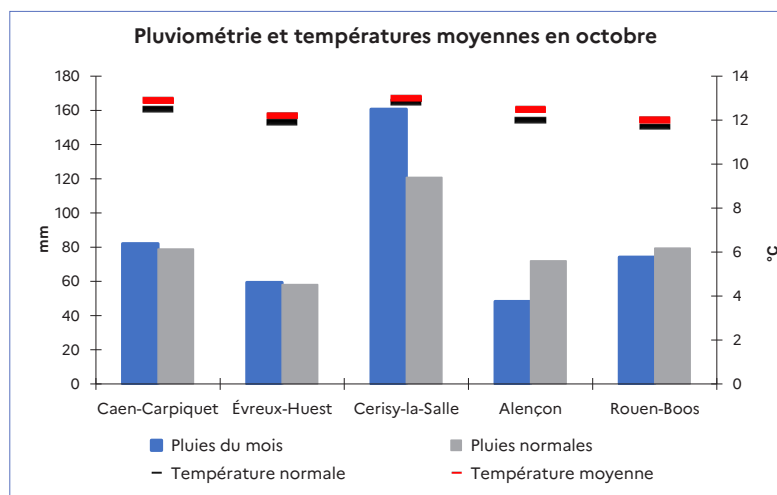
Focus du mois

PAC 2024 : refonte de l'aide bovine dans la programmation 2023-2027

La météo

Les températures présentent des moyennes supérieures aux normales dans les stations suivies, de +0,2°C à +0,5°C. La pluviométrie est très variable d'un territoire à un autre : en déficit de 33% à Alençon, en surplus de 33% à Cerisy-la-Salle.

En première partie d'octobre, les conditions météorologiques sont majoritairement propices aux semis des céréales d'hiver ainsi qu'aux récoltes. Plus tard dans le mois, les semis sont freinés ou interrompus par des précipitations généralement abondantes.



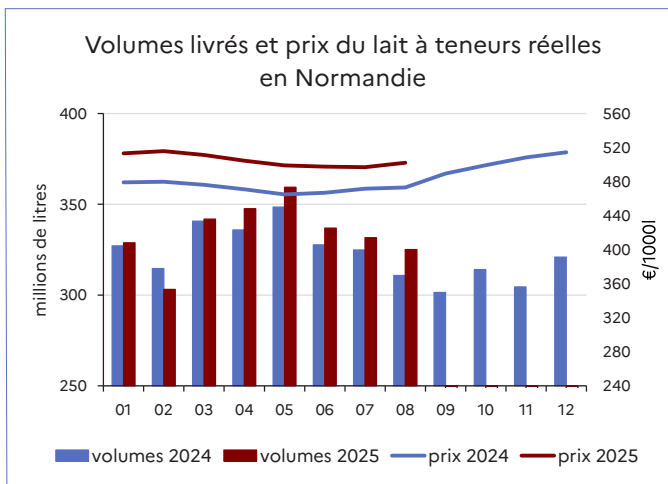
Source : Météo France

Lait : forte progression de la collecte

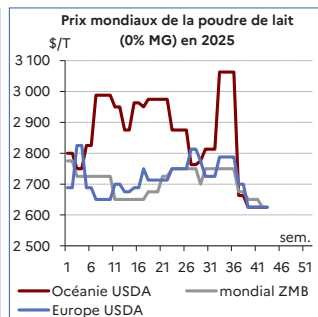
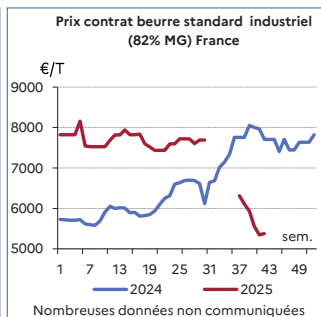
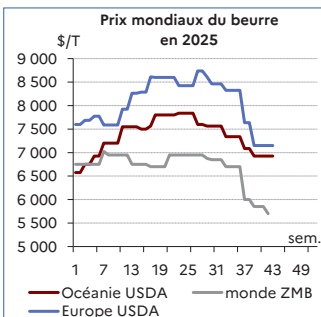
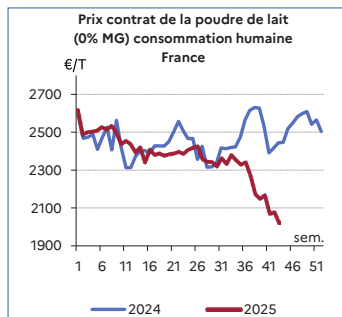
Quelque 325 millions de litres sont collectés en août dans la région, en hausse de 4,6% sur un an. Au niveau national, la tendance est similaire avec une progression de 4% des volumes dans un contexte de prix du lait favorable. Les collectes départementales se redressent particulièrement dans le Calvados (+ 5,9%), dans la Manche (+ 5,8%) et dans l'Eure (+ 4,9%). Les prix, standard comme nets, augmentent fortement par rapport à août 2024 (+ 6,2%), ils s'établissent à 480 €/1000 l en moyenne pour le lait standard.

Par rapport à juillet 2025, la collecte régionale affiche une baisse (- 2%) tandis que les prix marquent une progression.

Au niveau national, la fabrication de produits laitiers recule sur un an à l'exception des produits à base de matière grasse. Celle des yaourts et desserts lactés diminue de 2,9%.



Source : FranceAgriMer - Agreste - EMLestim



Sources : FranceAgriMer - USDA

Viande bovine : recul des cours en dernière semaine

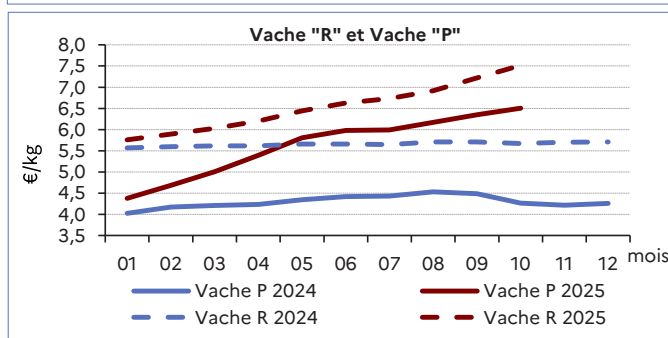
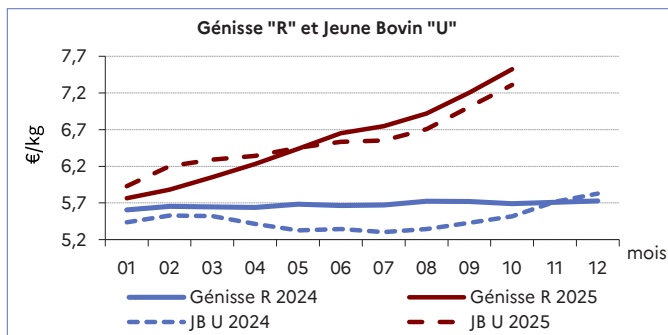
Globalement en octobre, les cotations poursuivent leur progression sur un marché toujours déséquilibré par le manque d'offre. Dans les détails, les cotations progressent fortement les premières semaines et reculent la dernière en lien notamment avec les sorties des exploitations avant l'hiver et une demande calme. À 7,51 €/kg en moyenne, les cours de vaches et génisses viande R+ gagnent plus de 4,1% depuis septembre et plus de 26% par rapport à octobre 2024. À 6,50 €/kg, les cours des vaches laitières augmentent de 2,5% sur un mois et de près de 53% sur un an.

À la suite de nouveaux foyers de Dermatose Nodulaire Contagieuse, une mesure d'interdiction de rassemblements, marchés et exportations de bovins vifs est mise en place le 17 octobre. Une reprise des exportations est possible à compter du 1^{er} novembre dans certaines conditions.

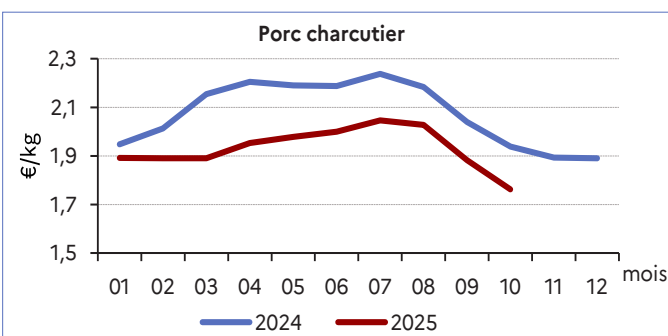
Viande porcine : poursuite de la baisse

Les cotations sur le bassin laitier Ouest poursuivent la tendance baissière amorcée en août et perdent 12 centimes du kilogramme entre septembre et octobre, à 1,76 €/kg.

La chute des cours en Allemagne, expliquée par une offre en progression et un marché atone, entraîne une baisse généralisée des cours du nord de l'Europe. Vers la fin du mois, la stabilité revient avec une demande plus tonique, les besoins des industries pour les fêtes de fin d'année se développent. En Espagne, la tendance baissière se poursuit sur fond de hausse saisonnière de l'offre et d'export réduit. Le marché européen est chargé.



Source : FranceAgriMer - cotations Grand Ouest



Source : FranceAgriMer - cotations classe E - Nantes

Grandes cultures : bon démarrage pour les cultures d'hiver

Les semis des céréales d'hiver et les désherbages post-semis avancent bien, réalisés majoritairement dans de très bonnes conditions. Les parcelles de colza présentent un bel aspect et une biomasse importante. Les arrachages des pommes de terre se terminent. Ceux de betteraves se poursuivent avec de très bons rendements grâce à une forte richesse en sucre.

Les collectes de céréales à paille conservent leur dynamisme en septembre ; les cumuls de ces débuts de campagne maintiennent leur avance sur les campagnes précédentes. La très bonne collecte mensuelle de maïs permet de rattraper largement le retard des deux premiers mois.

Cours du blé : bonne compétitivité

Après être descendu à 19,33 €/q en moyenne hebdomadaire, soit au plus bas depuis mars 2024, le cours du blé tendre A2 FOB Rouen augmente légèrement courant octobre. Il s'établit en moyenne à 19,5 €/q, en retrait de 15 % sur un an et stable par rapport à septembre 2025. La hausse reste limitée en raison d'une très bonne récolte mondiale.

Les céréales à paille françaises bénéficient d'une bonne compétitivité à l'export malgré cette abondance : les cours sont bas, la qualité est au rendez-vous et le rapport euro/dollar se déprécie. Le blé est aussi bien présent sur le marché communautaire. Les cours des orges fourragères françaises sont proches de ceux du blé tendre en raison d'une récolte limitée dans la zone mer Noire et d'une demande dynamique. L'arrivée prochaine des volumes de l'hémisphère Sud pourrait rebattre les cartes.

FOB : Free On Board

Export : début de campagne dynamique

En septembre, 483 000 tonnes de céréales dont 64% de blé tendre quittent le port de Rouen. Ce volume progresse de 71 % sur un an. Le cumul du premier trimestre marque une avance de 77 % sur un an, la période était alors très perturbée par les mauvaises récoltes. Par rapport à la moyenne quinquennale, cette avance s'élève à 17 %.

Les destinations d'Afrique du Nord (malgré l'absence de l'Algérie) et d'Afrique subsaharienne conservent une bonne dynamique.

Fourrages : fort déficit global malgré la repousse

L'herbe repousse suite aux pluies et aux températures clémentes mais ne suffit souvent pas à couvrir les besoins des troupeaux. Les conditions sont propices au pâturage ; les animaux y sont complétés. Malgré une légère amélioration par rapport au mois dernier, la pousse cumulée reste très inférieure à la pousse normale cumulée à cette période (-27 %). Le déficit est particulièrement marqué dans des territoires du nord de l'Orne et certains du Calvados.

Les rendements en maïs s'avèrent satisfaisants à exceptionnels en fonction des conditions pédoclimatiques.

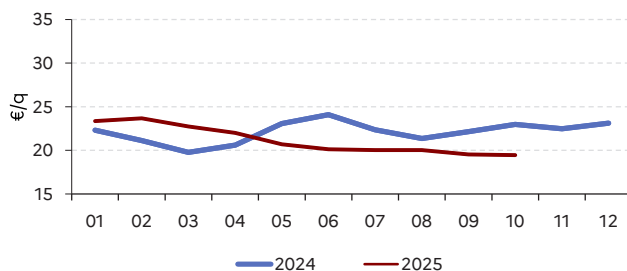
*Informations et Suivi Objectif des prairies

Collecte des organismes stockeurs en Normandie (1 000T)

	Août 2025	Septembre 2025	Septembre 2024	Évolution sept. 2025/ sept. 2024	Cumul campagne	Évolution N/N-1
Blé	841	227	177	28 %	1 435	30 %
Orges	147	72	63	15 %	447	19 %
Maïs	3	9	4	133 %	15	27 %
Colza	86	37	34	11 %	216	21 %
Pois	5,8	4,3	5,3	- 19 %	15	- 1 %

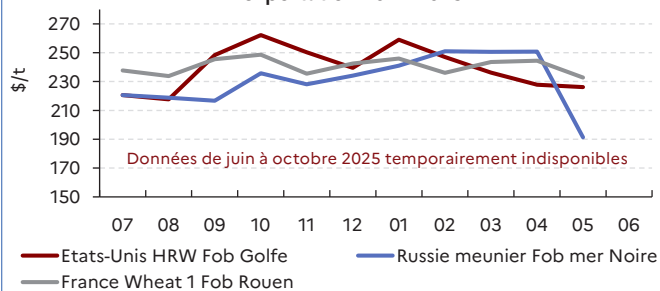
Source : FranceAgriMer - chiffres provisoires consolidés en fin de campagne

Cours du blé tendre FOB Rouen A2



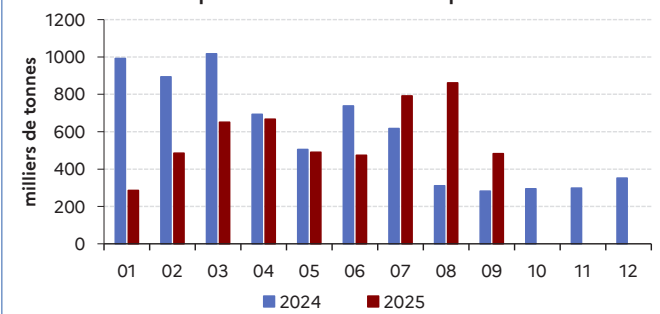
Source : FranceAgriMer

Cotations mondiales de blé tendre à l'exportation 2024-2025



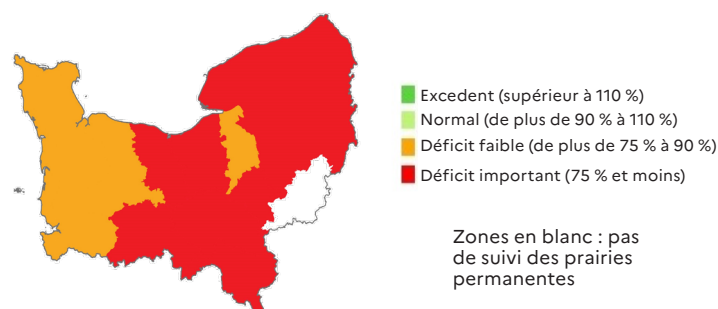
Source : CIC - FranceAgriMer

Exportation de céréales depuis Rouen



Source : HAROPA PORT

Indicateur de rendement des prairies permanentes, par région fourragère, au 20 octobre 2025



Source : Agreste - *Isop - Météo France - INRAE

PAC 2024 : refonte de l'aide bovine dans la programmation 2023-2027

En 2024 le montant dédié à l'aide bovine en Normandie progresse de 16% par rapport à 2022, à rebours de la tendance nationale (-9%). La région profite de la refonte du dispositif d'aide bovine.

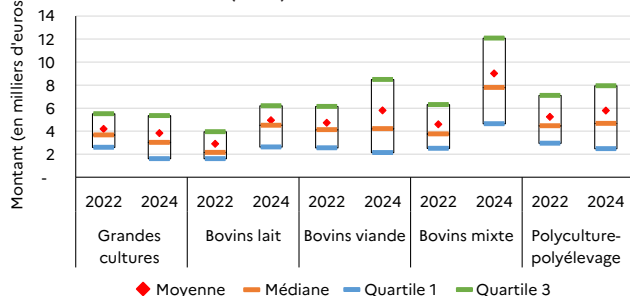
La programmation 2023-2027 de la PAC réforme les aides couplées bovines. Jusqu'en 2022, seules les femelles reproductrices étaient primées et deux aides distinctes existaient : l'une pour les bovins allaitants, l'autre pour les bovins laitiers. Ces dispositifs, calculés et plafonnés en nombre de têtes, sont remplacés par une aide bovine unique fondée sur les unités gros bétail (UGB). Les bovins de plus de 2 ans comptent pour 1 UGB et ceux de 6 mois à 2 ans pour 0,6 UGB. Deux niveaux de paiement sont prévus : un niveau de base de 60€/UGB et un niveau supérieur de 110€/UGB. Contrairement aux laitières, les UGB mâles et femelles de type viande peuvent bénéficier du paiement supérieur, dans la limite de 1,4 UGB par hectare de surface fourragère principale, sauf pour les 40 premières UGB qui sont toujours aidées au niveau supérieur. Les UGB ne pouvant pas accéder au niveau supérieur en raison de ce plafond peuvent recevoir le paiement de base, tant que le plafond global de 120 UGB n'est pas dépassé. Les aides aux veaux sous la mère et aux veaux bio sont maintenues, avec une harmonisation nationale du montant à 66€ par veau.

En 2024, près de 550 millions d'euros ont été versés en Normandie au titre des aides PAC, soit 6% de l'enveloppe nationale. Les aides du premier pilier, qui représentent l'essentiel des soutiens (88%), diminuent de 1% tandis que les aides du second pilier progressent modérément (+3%) par rapport à 2022. La Normandie compte 18 397 exploitations bénéficiaires des aides du premier pilier en 2024, avec 25% des exploitations spécialisées en grandes cultures et 46% dans l'élevage bovin, dont 20% en bovins lait, 11% chacune en bovins viande et polyculture-polyélevage et 4% en bovins mixte. Parmi ces bénéficiaires, 10 674 exploitations perçoivent les aides couplées animales bovines, soit 58% des bénéficiaires du premier pilier en région – une proportion supérieure à la moyenne nationale (41%).

Le montant total de l'aide bovine s'élève à 56,6 millions d'euros en 2024, en hausse de 16% par rapport à 2022, dernière année de la précédente programmation. Le montant moyen par bénéficiaire est de 5 300€, une hausse de 950€ en moyenne par bénéficiaire par rapport à 2022 (+22%). En comparaison, à l'échelle nationale, le montant moyen des aides bovines par exploitation a baissé de 6% depuis 2022. Ce montant moyen masque toutefois des disparités selon la spécialisation des exploitations. Les systèmes bovins mixtes perçoivent les aides les plus élevées (9 000€ en moyenne), tandis que les exploitations spécialisées en bovins lait, bovins viande et polyculture-polyélevage reçoivent des montants plus modérés, allant respectivement de 5 000€ à 5 700€.

Ces montants moyens doivent toutefois être nuancés au regard de la répartition territoriale des exploitations bénéficiaires. Dans l'Orne, l'aide bovine atteint en moyenne 6 300€, soit 1 060€ de plus qu'au niveau régional. Le département bénéficie pleinement de la nouvelle architecture de l'aide bovine, avec en moyenne un nombre plus important de bovins éligibles au niveau supérieur de paiement. Dans une moindre mesure, les exploitations du Calvados perçoivent en moyenne 5 360€, soit 57€ de plus qu'au niveau régional. Dans les départements haut-normands, les montants moyens, proche de 4 900€, restent inférieurs malgré des parts comparables – voire supérieures – d'UGB éligibles au niveau supérieur, comparativement au Calvados. Ces départements regroupent possiblement des exploitations dont la structure productive peut conduire à atteindre le plafond réglementaire de 1,4 UGB par hectare, limitant ainsi l'accès au paiement majoré. À l'inverse, les exploitations de la Manche perçoivent le montant moyen d'aide le plus faible de la région (4 880€), du fait d'un cheptel davantage composé de femelles laitières, primées au niveau de base.

Distribution de l'aide bovine selon la spécialisation (Otex) en 2022 et 2024



Source : Agreste - ASP

Répartition départementale du cheptel bovin éligible aux aides de la PAC en 2024

	UGB primées		UGB primées au niveau de base		UGB primées au niveau supérieur	
	Total	Moyen / bénéficiaire	Total	Moyen / bénéficiaire	Total	Moyen / bénéficiaire
Calvados	131 780	64,92	61 454	39,80	70 326	39,71
Eure	51 695	57,95	21 428	36,32	30 267	40,41
Manche	222 889	66,71	148 968	49,49	73 921	25,92
Orne	168 078	77,06	79 081	46,90	88 997	48,08
Seine-Maritime	129 314	60,12	59 026	39,99	70 287	37,57
Normandie	703 755	66,42	369 958	44,54	333 798	36,71

Source : Agreste - ASP

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire
DRAAF de Normandie
Service régional de l'information statistique et économique
6 Boulevard Général Vanier - CS 65321
14053 Caen Cedex 4
Mail : srise.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr
Tél : 02.32.18.95.93

Directeur de la publication : Sylvain Vedel
Rédactrice en chef : Hélène Malvache
Rédactrice(s) : Virginie Duclos, Perrine Rebière
Composition : Anne-Marie Geoffroy
Dépot légal : À parution
ISSN : 2497-2851
© Agreste 2025